UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le 19 4 MA' 2074

DECRET Nº 24 - 106/1_/PR

Portant promotion à l'Ordre du Croissant Vert des Comores.

LE PRESIDENT DE L'UNION, GRAND MAITRE DE L'ORDRE,

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018;

DECRETE:

<u>ARTICLE 1^{er:}</u> Est promu au grade de " **CHEVALIER** " de l'Ordre du Croissant Vert des Comores :

S.E.M. PEREIRA A. SILIMA

Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie auprès de l'Union des Comores

En reconnaissance des services rendus à la Nation.

ARTICLE 2: Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assouman